

Renforcer la coopération pour la sécurité dans l'Asie-Pacifique

Un des aspects clefs du plan d'action du Canada sur la non-prolifération consiste à renforcer la coopération régionale en matière de sécurité, de manière à atténuer les causes de tension, notamment dans les points chauds permanents du globe tels que la péninsule coréenne, le Moyen-Orient et le sous-continent indien. Le Canada met son expérience et ses connaissances concernant la vérification à la disposition du Groupe de travail sur le contrôle des armements et la sécurité régionale, dans le cadre des pourparlers de paix au Moyen-Orient. Avec d'autres États, le Canada a par ailleurs encouragé les pays du Pacifique Nord à songer à des moyens d'améliorer leur sécurité grâce à la coopération et au dialogue.

Suit ci-après le texte d'une allocution que la ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, a prononcée à la conférence sur le Dialogue sur la sécurité coopérative dans le Pacifique Nord, qui s'est tenue à Vancouver le 21 mars. Des experts et des représentants officiels de neuf pays de l'Asie-Pacifique ont participé à la conférence, qui avait été organisée par le Centre for Strategic and International Studies de l'Université York.

Le mois dernier, avant mon voyage au Japon, j'ai prononcé des allocutions devant le Board of Trade de Vancouver et la Fondation Asie-Pacifique. Ces discours, qui avaient pour thème «Le Canada et le siècle du Pacifique», portaient sur la croissance économique remarquable de l'Asie-Pacifique et sur le rôle joué par le Canada dans cette région dynamique. Aujourd'hui, je voudrais vous entretenir de l'évolution des questions de sécurité en Asie-Pacifique et des objectifs du Canada dans cette région.

La sécurité de l'Asie-Pacifique est à un point tournant. Les trois dernières années ont été marquées par des progrès énormes dans divers forums. Il reste à déterminer l'orientation future de notre action. D'emblée, il nous faut constater qu'il y a à peine quelques années, l'Asie-Pacifique était engluée dans la Guerre froide. Les initiatives prises par certains pays de la région à partir de 1986 ont permis d'élargir la discussion concernant la sécurité.

Il est vrai que beaucoup de ces initiatives étaient conditionnées par la logique de la Guerre froide. En outre, la plupart d'entre elles étaient inapplicables sans un forum de discussion régional. Le Canada a rapidement tiré deux conclusions :

- Il était presque impossible de résoudre des questions essentiellement multilatérales par une approche unilatérale ou bi-

latérale.

- Avec la fin de la Guerre froide, de nombreuses conditions qui avaient justifié la signature d'accords de sécurité en Asie-Pacifique n'existaient plus, mais de nouveaux dangers ne tarderaient sûrement pas à pointer à l'horizon.

De plus, de nombreux pays de la région craignaient que le retrait politique et militaire des États-Unis ne crée un vide et que les rivalités locales ne continuent. Ces préoccupations ont engendré de nouveaux débats sur le rapport entre la sécurité régionale et la sécurité sous-régionale ainsi que sur les moyens de favoriser la stabilité.

Trois ans plus tôt, notre étude des questions de sécurité de l'Asie-Pacifique nous avait amené à conclure qu'une approche sous-régionale était nécessaire avant de mettre sur pied une institution régionale. Nous avons tout d'abord concentré notre attention sur le Pacifique Nord en adoptant une approche à deux volets, gouvernemental et non gouvernemental, afin de stimuler le plus possible les échanges d'idées.

Nous n'avons pas pour autant négligé les autres dimensions régionales de la sécurité. Il y a environ deux ans et demi,

nous avons proposé aux ministres des Affaires étrangères de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), durant une réunion spéciale des pays de cette organisation et du Canada à Jasper, d'inscrire la question de la sécurité à l'ordre du jour de la Conférence post-ministérielle de l'ANASE. Lors de la Conférence de 1991, j'ai déclaré ouvertement que le Canada était intéressé à discuter de sécurité avec ses partenaires. Nombreux sont ceux qui, au sein de cette organisation, ont aussi senti un changement profond dans les questions de sécurité internationale et compris la nécessité de nouvelles approches.

Comme vous le savez, les questions de sécurité ont bel et bien figuré à l'ordre du jour de la Conférence post-

ministérielle de 1992. Le dialogue a ensuite pris une nouvelle dimension grâce à la décision récente de l'ANASE de tenir le débat sur la sécurité entre les hauts fonctionnaires des pays membres et des partenaires du dialogue hors du cadre des conférences post-ministérielles.

Dans une optique plus large, le Canada intervient de façon constante et équilibrée dans les débats portant non seulement sur la politique et la sécurité, mais aussi sur le commerce et l'économie.

Tout en cherchant à favoriser le dialogue, nous avons concentré nos énergies sur nos points forts. Nous avons profité de notre renommée internationale, par exemple dans nos activités au sein de la Coopération économique Asie-Pacifique, pour accentuer la participation de tous les partenaires et l'institutionnalisation à mesure que la coopération multilatérale évoluait. Nous avons également recouru à l'aide publique au développement pour favoriser avec d'autres pays le dialogue sur les questions régionales; l'affaire des îles Spratly en est un bel exemple.

Nous sommes prêts à faire preuve d'imagination et de souplesse afin de réduire les tensions ou d'accroître la coopé-



La ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, avec M^{me} Yuan Ming, de l'Université de Pékin, et M. Paul Evans, du Joint Centre for Asia Pacific Studies (Université York-Université de Toronto), à la Conférence sur le dialogue sur la sécurité coopérative dans le Pacifique Nord.

Photo fournie par le Centre for Strategic and International Studies, Université York